

SION SOUS-LE-SCEX, INTERVENTION 1990.

1. CHRONIQUE DES TRAVAUX

Nous avons poursuivi au cours de l'été 1990 nos travaux sur la parcelle située à l'est de l'immeuble des Falaises, cet emplacement que nous avons quitté précipitamment en septembre 1987 après l'expertise du rocher de Valère qui avait révélé des risques importants de chutes de pierres. L'interruption de nos travaux se poursuit en 1988, car le projet de parking souterrain est remis en cause par une série d'oppositions politico-urbanistiques. L'été 1989 verra l'installation d'un impressionnant dispositif d'échafaudages permettant le forage et la consolidation du rocher de Valère par un système d'ancrages.

Début 1990, les services industriels déplacent une ligne à haute tension située à l'emplacement de la zone archéologique, permettant ainsi d'accéder aux niveaux préhistoriques. Le printemps permet à l'équipe de Hans-Jorg Lehner de compléter leur documentation sur les vestiges moyenâgeux, nous laissant place libre dès la fin du mois de juin.

2. FINANCEMENT ET ORGANISATION

Vu le grand nombre de chantiers archéologiques se déroulant en Suisse romande pendant l'été 1990, j'ai eu quelques difficultés à former une équipe et j'ai dû présenter les rudiments du travail de terrain à un nombre appréciable de nouveaux venus. Nos travaux se sont déroulés du 16 juillet au 19 octobre 1990, totalisant 460 journées de terrain.

Je remercie ainsi pour leur contribution Sandrine Basset et Jean-François Buard (fouille et tubulaires), Gaëlle Baudais (dessin d'objets), Claude-Eric Betteix (topographie), Olivier Chanson (fouille et photo), Pierre Corboud (carroyage), Violette Ardiet, Sylvia D'Andrès, Laurence David, Isabelle Evequoz, Raphaël Gilles, Matthieu Honegger, Stéphane Jaquier, Jacques Laurenti (dessin), Serge Lienhard, Kevin Lynch, Antonio Nzinga, Godwyn Omonua, Jocelyne Probst, Christiane Pugin (topographie et stratigraphie), Sergio Righetti, Anne Sauvage, et Anna Sermier-Pauzeiro.

Le crédit alloué par l'Etat du Valais s'élevait à Frs. 147'000, dont Frs. 135'000 ont été utilisés. On voudra bien se reporter au rapport financier pour le détail des dépenses.

En l'absence temporaire d'une couverture administrative de l'Université de Genève, ce travail a fait l'objet d'un mandat conclu entre le Service des Musées et Monuments Historiques et des Recherches Archéologiques du Valais et moi-même.

TOPOGRAPHIE ET LOCALISATION

Commune : Sion

CN 1306, Lieu-dit : Sous-le-Scex correspondant aux parcelles: 775 / 833 / 12649

plan folio 12, échelle 1:1000

Altitude supérieure des limons: environ 498,60m.

L'axe de base du carroyage est un axe est-ouest défini par les repères topographiques suivants:

98W/49S (120 153.24/594 225.15), extrémité ouest matérialisée par une cadenassière sur le rocher et 79W/49S (120 153.36/594 244.15), son extrémité est matérialisée par une borne cimentée dans les alluvions.

La séance de relevé topographique a été facilitée par la présence de M. Claude-Eric Betteix, délégué par le Service archéologique cantonal, que nous remercions pour sa collaboration.

La zone à étudier s'est révélée plus étroite et plus allongée que prévue, plus étroite du fait de l'avancement progressif du rocher au pied de la colline et plus longue du fait de l'emprise du parking souterrain dans sa version définitive. Les limons ont été dégagés à ce jour sur une surface de 180m².

Nous avons installé un carroyage situé de part et d'autre de l'axe principal et simplifié la numérotation en remplaçant la dénomination des axes par une appellation alpha-numérique des carrés. Au nord de l'axe nous trouvons les lettres A à K, au sud les lettres S à X englobant une zone de 17 mètres de large au maximum. Dans le sens est-ouest les chiffres de 1 à 24 couvrent la zone est non encore dégagée et les chiffres 25 à 45 la surface de limon mise à jour cette année. Pour avoir une vision stratigraphique nous avons creusé rapidement une tranchée nord-sud de 1 mètre de large située de part et d'autre de l'axe 89W, à cheval sur les mètres 29 et 30.

Après avoir défini trois secteurs de travail, nous avons abordé la fouille par le secteur III (S-T-U-V/26 à 28) le plus éloigné du pied de la colline pour nous rapprocher progressivement du secteur II (A-B-C-D-E/26 à 29) puis du secteur I (F-G-H-I-J-K/26 à 29) qui inclut la limite du rocher. Les structures du niveau supérieur étant mieux conservées près du rocher nous avons délimité deux secteurs supplémentaires pour étudier ces vestiges; il s'agit du secteur IV (S-A-B-C/35 à 38) et du secteur V (C-D-E-F/30 à 34), (Fig.I).

PREMIERS RESULTATS

Description de la surface

Nous avons fouillé dans une première étape un foyer et deux poches de limon appartenant probablement à la Protohistoire, puis nous avons surveillé les terrassements à la pelle mécanique sur une profondeur de 2 à 3 mètres. Les limons sitôt atteints nous avons pris la relève, la surface présentant d'assez fortes irrégularités. De tout temps il y a eu des chutes de gros blocs de la colline et même si les derniers sont postérieurs au dépôt de la couche, ils se sont profondément enfoncés dans ces sédiments relativement mous. Après quelques tentatives pour les enlever à la machine, nous avons du les laisser en place pour éviter de trop gros dégâts aux couches sousjacentes. Nous devons par conséquent les débiter et les enlever au fur et à mesure de l'avancement de nos recherches. La surface des limons est parcourue d'ouest en est par des chenaux d'érosion remplis d'alluvions, dont nous avons assuré progressivement le curage. Ils marquent la ligne de plus forte pente à l'exception d'un seul, qui suit tout le pied du rocher. Cette véritable rigole a peut être été creusée par l'homme pour dévier les eaux de ruissellement qui peuvent être abondantes.

DESCRIPTION DE LA STRATIGRAPHIE

Interprétation de C. Pugin et M. Honegger (Fig. II et photos 3-4-5).

La stratigraphie, telle qu'elle est représentée, peut se subdiviser en trois zones, soit du sud au nord:

Zone 1, lignes U/V: succession des limons 1 et 2 qui reposent sur les alluvions 5, disparition "en sifflet" de 4 ou absence de cette couche.

Zone 2, lignes T/S/A/B/C/D: apparition de la succession des limons 1,2,4 recouvrant les alluvions et apparition de la couche archéologique n° 4, qui contient des structures (foyers en stratigraphie). Apparition de la couche 3, très caillouteuse (gros cailloux de quartzite, gélifraction de la paroi de Valère).

Zone 3, lignes E/F/G: placage de limon, contre le rocher avec un fort pendage nord-sud.

Description des couches

Environ 3,5m d'alluvions de la Sionne surmontent la séquence suivante (de haut en bas):

Couche 1. Limon jaune-brun, argileux (il forme des boulettes à l'état humide et s'effrite à l'état sec), gravillonneux et caillouteux (élément de quartzites anguleux, de 2 à 5cm,) se prolongeant jusqu'en C30 dans la stratigraphie ouest. **Couche archéologique** avec matériel: faune, charbons de bois épars, tessons à pâte grossière. Datation en attente, Néolithique?

Couche 2. Limon jaune-brun, très peu caillouteux et argileux.

Les couches 1 et 2 sont quasi horizontales.

Couche 3. Sédiment très caillouteux avec fragment anguleux de quartzite (\varnothing 5 à 10cm) dominants et nombreux rochers: débris clastiques provenant de la paroi de Valère. Ce niveau affleure franchement à partir de B à l'est, et en D-E/30 à l'ouest. Structure probable en D30 à vérifier à la fouille.

Couche 4. Limon jaune-brun s'étendant de U à D30 et comportant en surface des lits horizontaux de cailloux dont la majorité présente des angles émoussés, mais où l'on observe également des éléments à angles aigus (\varnothing 2 à 5cm). En profondeur le limon est gravillonneux et contient quelques petits galets de marne. A sa base, la couche devient de plus en plus caillouteuse et contient plusieurs structures de combustion appartenant à un **niveau archéologique**. Cette couche regroupe plusieurs niveaux qu'il faudra certainement distinguer à la fouille.

Couche 5. Alluvions, nombreux galets, gravillons gris et sable grossier. On remarque dans cette couche de rares lentilles de limon brun sableux.

Placage contre le rocher, zone en D-E-F-G-H.

Cette zone présente une structure stratigraphique distincte car elle est sous l'influence directe du rocher. Les dépôts, qui sont probablement contemporains des niveaux précédents ne se prolongent pas au-delà de la ligne E sur la stratigraphie/3 ouest.

Couche 10. Limon brun clair, légèrement gravillonneux et très caillouteux (quartzites) situé le long du rocher en E et F30 et comprenant des foyers. Niveau à corrélérer probablement avec la couche 1.

Couche 11: Limon brun clair, très gravillonneux avec quelques petits cailloux anguleux de quartzite. Niveau archéologique?

Couche 12. Limon brun-jaune, gravillonneux, peu caillouteux.

Couche 13. Limon jaune, très gravillonneux, petits cailloux anguleux, rares cailloux arrondis. Limon légèrement loessique? Deux structures en pied de pente se rattache à ce niveau.

Couche 14. Limon brun foncé, très caillouteux, égale proportion d'éléments anguleux et émoussés.

Couche 15. Limon gris-brun, sableux, de très petite extension, lentille?

Couche 16. Limon brun-gris foncé, argileux et sableux.

Couche 17. Limon orangé, probablement loessique, typique des placages situé à la base du rocher de Valère. Niveau assez gravillonneux, peu caillouteux (cailloux anguleux légèrement plus nombreux que les galets) quelques marnes.

Couche 18. Limon argileux brun foncé présentant des lentilles de limon sableux gris foncé. Près du rocher, zone plus gravillonneuse et caillouteuse (quartzites).

DESCRIPTION DES STRUCTURES

Nous donnerons ici une description succincte des structures dégagées.

Str. 30, T26, déc.5, secteur III.

Demi-foyer en bordure de la stratigraphie 5, pierres rubéfiées, charbons. Attribution stratigraphique, **couche 4**.

Str. 31, B27/28, déc.1, secteur II.

Zone de combustion localisée à l'ouest de l'arc de gros rochers dans le secteur II et comprenant de nombreux tessons et des os inclus dans un limon foncé, fortement charbonneux. Attribution stratigraphique, **couche 1**.

Str. 32, E30, déc.0, secteur V (photo 6).

Structure de combustion formée d'un empierrement et de traces charbonneuses. Attribution stratigraphique, **couche 10**.

Str. 33, E/F32, déc.0, secteur V (voir photo 7).

Structure de combustion installée en pied de pente formée d'un empierrement et de traces charbonneuses. Attribution stratigraphique, **couche 13A**, subdivision de la couche 13, limon gris-beige plus cailloutis.

Str. 34, J-K/27-28, secteur I.

Zone de combustion située en pied de pente, nombreux cailloux, gros charbons et rubéfaction. Dans la zone de placage de limons contre le rocher, pas de raccord précis avec la stratigraphie.

Str. 35, H-I/29, secteur I (photo 8).

Structure de combustion, composée d'un grande fosse en forme d'écusson. On ne possède de cette dernière qu'une toute petite partie car elle a été tronquée par le talus. Attribution stratigraphique, **couche 13A**, probable.

Str. 36, G-H/28-29, secteur I (photo 8).

Structure de combustion à empièchement, tache charbonneuse à bordure rubéfiée, pierres rubéfiées, prolongement de la str. 35, la structure 36 est située au pied du talus. Attribution stratigraphique, couche 13A.

DESCRIPTION DU MATERIEL ARCHEOLOGIQUE

Nous avons exceptionnellement conservé l'appellation à trois caractères SSS, utilisée lors des campagnes de 1984 à 1987. Chaque objet comprend l'indication du m² et une numérotation de 1 à n.

Le matériel est peu abondant.

Céramique

Secteur II

C27/3, alt: 498,65m, couche 0?, postérieure à la couche 1.

Fragment de jarre à bord simple aplati présentant un cordon de section plus ou moins triangulaire juste sous le bord. Céramique grossière grise-noire à dégraissant de quartzite, épaisseur 8-9mm. Niveau postérieur, piégé entre les gros blocs. (Fig.III/1-2).

C27/4, déc.2, alt: 498,28m.

Fragment d'anse en boudin. Céramique beige-orange, grise à l'intérieur, dégraissant de quartzite assez grossier (Fig.III/12).

C29/1, alt: 497,79m, couche 4, probable.

Bord simple arrondi sur une lèvre éversée. Céramique gris-noir à dégraissant de quartzite, épaisseur 6mm.

D26/1, déc.3, alt: 498,06m, couche 1.

Fragment de panse avec un petit cordon arrondi. Céramique beige-orange, grise sur la tranche. Dégraissant micacé et grains de quartzite, épaisseur 6mm (Fig.III/10).

E29/2, déc.1, alt: 498,07m, couche 3 ou 10? (retrouvée au lavage).

Fragment d'anse en boudin, demi-ronde. Céramique beige-rose, dégraissant de quartzite blanc (Fig.III/13).

F29/1, déc.2, alt: 498,12m, couche 10, probable.

Bord simple arrondi, légèrement aplati. Céramique beige-rose à l'intérieur et à l'extérieur, grise sur la tranche, dégraissant grossier, épaisseur 8mm (Fig.III/8).

F29/2, déc.2, alt: 497,98m

Bord simple arrondi avec mamelon sous le bord. Céramique grise, homogène et bien cuite, épaisseur 4-5mm (Fig.III/4)

F29/3, déc.1, alt: 498,09m, couche 11?

Bord simple arrondi. Céramique beige-rose à dégraissant gris, bien cuite, épaisseur 5mm (Fig.III/3).

str.31/5 et B28, déc.1, couche 1.

Fragment de bord simple rétréci arrondi appartenant au bord d'une jatte. Céramique grossière à gros grains, grise-noire, dégraissant grossier, épaisseur 10mm (Fig.III/5).

str.31/4, alt: 498,33m, couche 1.

Fragment d'un récipient comprenant un bord simple arrondi et un mamelon assez proéminent situé sous le bord. Céramique grise à l'intérieur, brun-gris à l'extérieur, dégraissant grossier, épaisseur 7-9mm, (Fig.III/7).

str.31/3 et str.31/7, déc.1, couche 1.

Même récipient que str.31/4, fragment de bord avec mamelon sous le bord (Fig.III/6).

Secteur IV

B36/1, déc.4, alt: 498,74m.

Bord simple arrondi avec départ d'anse ou mamelon arraché sous le bord. Céramique brun-gris à dégraissant de quartzite assez grossier, épaisseur 8mm (Fig.III/11).

Secteur V

D34/2, déc.1, alt: 498,79m

Fragment de panse avec, côte à côte, deux petits mamelons pointus et le départ d'un troisième, formant une ligne. Céramique gris-beige à dégraissant de quartzite, bien cuite, épaisseur 5mm (Fig.III/9).

E30/1, déc.3

Fragment de bord simple rétréci, arrondi sur une lèvre légèrement éversée. Céramique gris-brun, fine 4mm.

E30/1, déc.3, alt: 497,90m, couche 11 ou 12.

Fragment de panse avec départ d'anse en ruban. Céramique grise-brune, dégraissant plutôt fin, épaisseur 6mm (Fig.III/14).

Industrie osseuse

T27/1, déc.1, couche 1.

Petit ciseau sur fragment d'os long scié et poli (Fig.III/15).

Industrie lithique

A26/1, déc.1, alt. 498,11m, couche 1.

Racloir sur éclat en silex blanc cassé, à retouches liminales.

D30/1, déc.2, alt. 498,00m, dans la coupe ouest.

Pointe de flèche triangulaire à pédoncule simple, peu dégagé en silex beige-rose à retouches couvrantes totales.

E29/1, déc.3, alt. 497,69m, creusement de la tranchée, probablement dans un chenal.

Pointe de flèche triangulaire à retouches plates en pierre verte.

Os humains

Liste des os humains retrouvés épars dans la couche supérieure, soit la couche 1.

Détermination préliminaire C. Brunier.

Secteur II

B27/1, déc.1, alt. 498,07m.

Partie de maxillaire très fragmenté avec quatre dents juvéniles.

B27/2, déc.2, alt. 498,05m.

Une molaire peu usée.

C27/1, déc.1, alt. 498,67m.

Mandibule non adulte, M3 non encore sortie, trouvée entre deux rochers et recouverte d'un gros fragment d'une jarre avec cordon sous un bord aplati (C27/3).

C27/2, déc.1, alt. 498,67m.

Fragment de temporal, également entre deux rochers.

D26/2, alt. 498,02m. (couche 2c)

Humérus gauche.

D28/1, déc.1.

Fragment de temporal.

Secteur III

S27/1, déc.1, alt. 498,19

Dent cassée.

S27/2, déc.1, alt. 498,21m.

Incisive.

S27/3, déc.2, alt. 498,12m.

Petite incisive, assez usée.

S27/?, déc.1,

Incisive.

S27/5, déc.3, alt. 497,96m.

Dent cassée.

T27/3, déc.1, alt. 498,08m.

Molaire, assez usée.

Secteur IV

A35/1 et A35/2 colle avec A35, déc.3, alt. 498,71m.

Mandibule, sans dent.

A37/3, déc.4, alt. 498,76m.

Fragment de crâne (humain?).

A37/4, déc.4, alt. 498,70m.

Fragment de crâne (humain?).

S36/1, déc.3.

Maxillaire incomplet très fragmenté, avec cinq dents moyennement usées.

S36/2, déc.3. (couche 1)

Maxillaire très fragmentée avec neuf dents moyennement usées.

S37/1, déc.2, alt. 498,87m.

Partie de frontal.

Secteur V

S34/1, déc.1. alt. 498,69m.

Fragment de crâne.

La découverte de restes humains dans des décapages de surface n'est pas rare Il est possible qu'il existe à proximité un niveau funéraire remanié par une installation humaine postérieure. S'il n'est pas certain qu'à l'époque tout le monde aie droit à une inhumation. Ces restes trouvés ne présentent pas, à première vue, de traces de décarnisation ou de feu pouvant témoigner de pratiques funéraires particulières.

DATATIONS CARBONE 14

Les échantillons suivants ont été envoyés à Archéolabs. Les résultats feront l'objet d'un commentaire ultérieur.

1. Niveau protohistorique supérieur, structure 22.
2. Niveau protohistorique supérieur, structure 23.
3. Secteur II: structure 31 et décapage 2, couche néolithique supérieur.
4. Secteur V: structure 33, foyer en pied de pente.
5. Secteur I: structure 34, foyer en pied de pente, le prélèvement est perturbé par de racines sub-actuelles.

En résumé, nous sommes en présence d'un site à double occupation néolithique, le niveau supérieur présente à la fois des éléments récents comme le fragment de jarre à cordon (Fig. III/1-2) qui pourrait se situer à l'articulation entre le Néolithique moyen/final et de la céramique à mamelons typique du Néolithique moyenII. Le Néolithique moyen I est pressenti pour le niveau inférieur avec ces éléments de céramique comprenant des anses (Fig.III/12-13-14), ce qui pourrait être d'un grand intérêt vue l'étendue de la surface disponible pour augmenter nos connaissances sur les composantes culturelles de cette période.

Christine Brunier
Département d'Anthropologie
et d'Ecologie
de l'Université de Genève.
Février 1991

ANNEXES

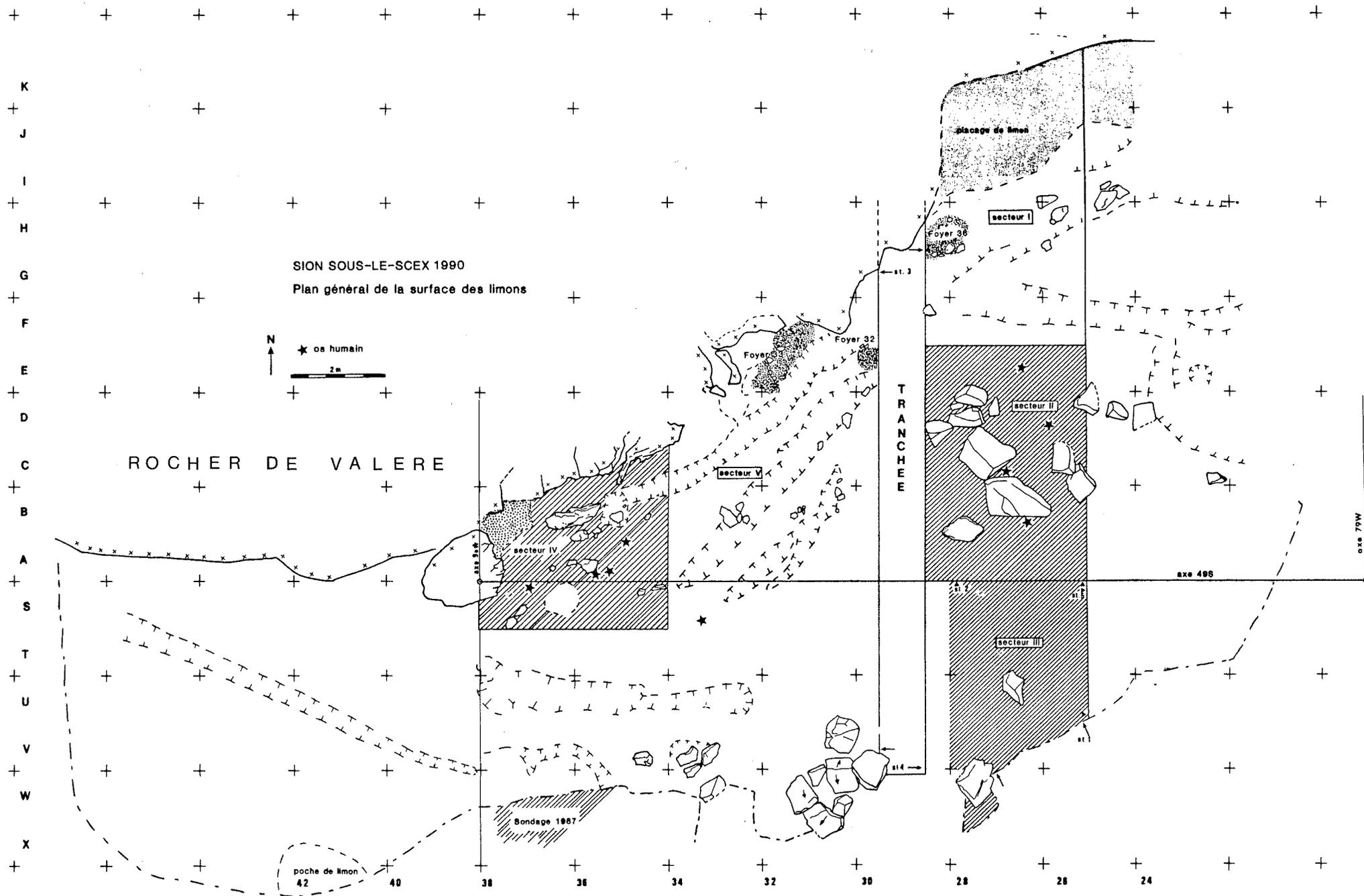
LEGENDES DES FIGURES

- I. - Plan général de la surface des limons, avec position des secteurs et des relevés stratigraphiques.
- II. - Stratigraphie est.
Dessin: J. Laurenti
- III. - Planche de matériel, céramique et os.
Dessin: G. Baudais

PHOTOS

- 1. Installation du chantier: montage de la structure en tubes servant de support au carroyage.
- 2. Vue générale vers l'ouest de la surface des limons.
- 3. Montage photo de la stratigraphie est, les mètres A29 et S29.
- 4. Montage photo de la stratigraphie est, les mètres F29 et G29.
- 5. Détail de la stratigraphie est en G29.
- 6. Structure 32.
- 7. Structure 33.
- 8. Structures de combustion 35 et 36.
- 9. Couverture du chantier pour l'hiver.

Crédits photographiques: 3, 4, 5, 6: O. Chanson. 1, 2, 7, 8, 9: C. Brunier.



SION SOUS-LE-SCEX 1990
 Plan général de la surface des limons

N
 * os humain
 2m

ROCHER DE VALERE

TRANCHEE

Blacage de limon

Foyer 36

secteur I

secteur V

Foyer 32

Foyer 36

secteur II

secteur IV

secteur III

Bondage 1987

poche de limon
 42

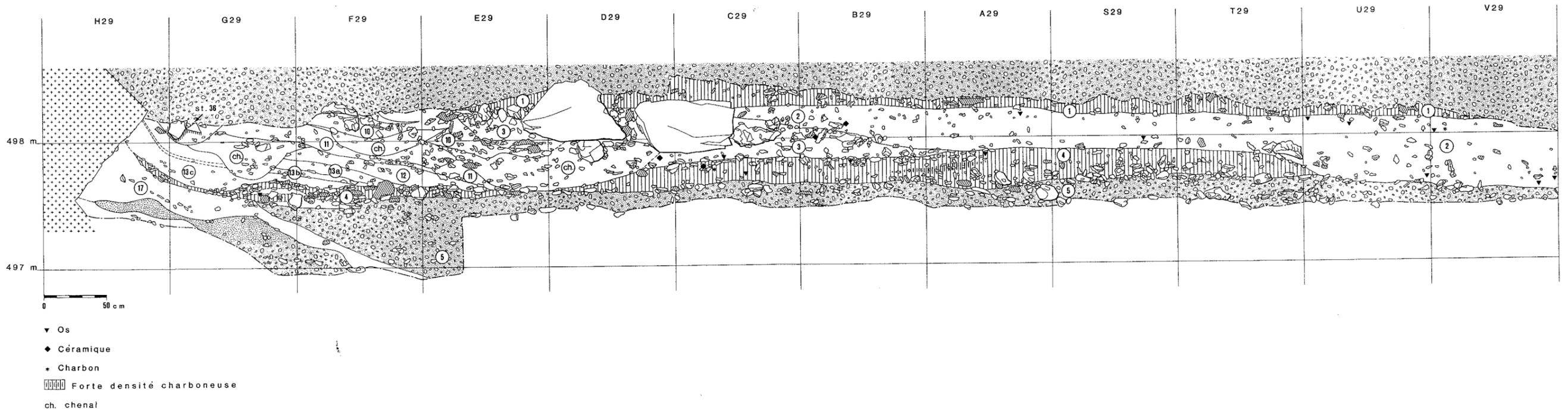
axe 79W

axe 49E

SION SOUS-LE-SCEX 1990

Stratigraphie Est

← N



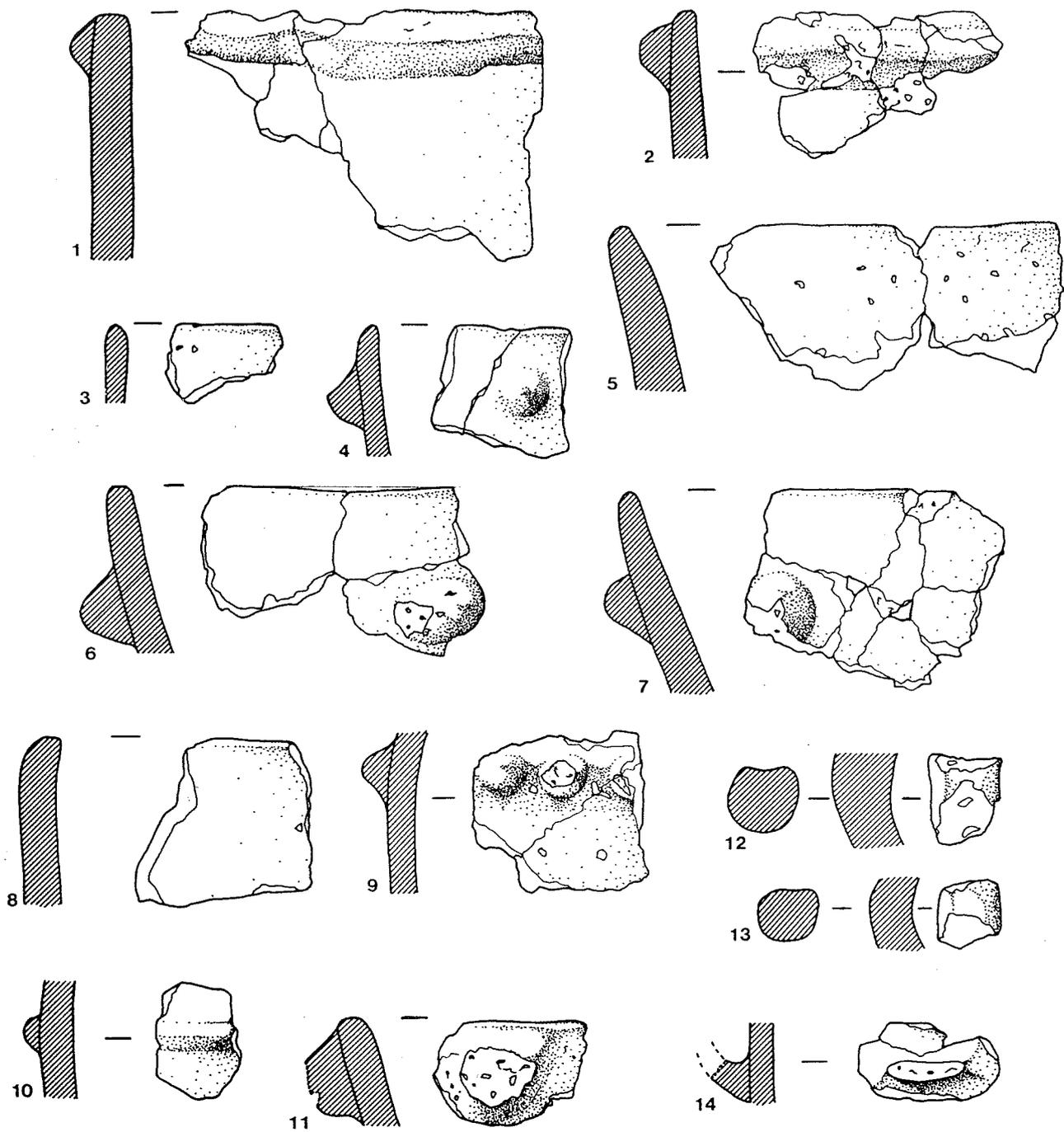
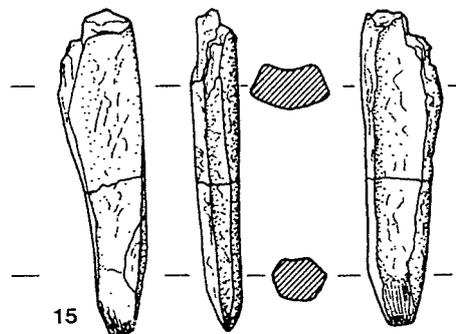


Figure III: céramique et os, éch. 1:2

- | | | | |
|-----|------------------------|----|-------|
| 1-2 | C27/3, même récipient | 9 | D34/2 |
| 3 | F29/3 | 10 | D26/1 |
| 4 | F29/2 | 11 | B36/1 |
| 5 | Structure 31 | 12 | C27/4 |
| 6-7 | Str.31, même récipient | 13 | E29/2 |
| 8 | F29/1 | 14 | E30/1 |
| 15 | T27/1 | | |

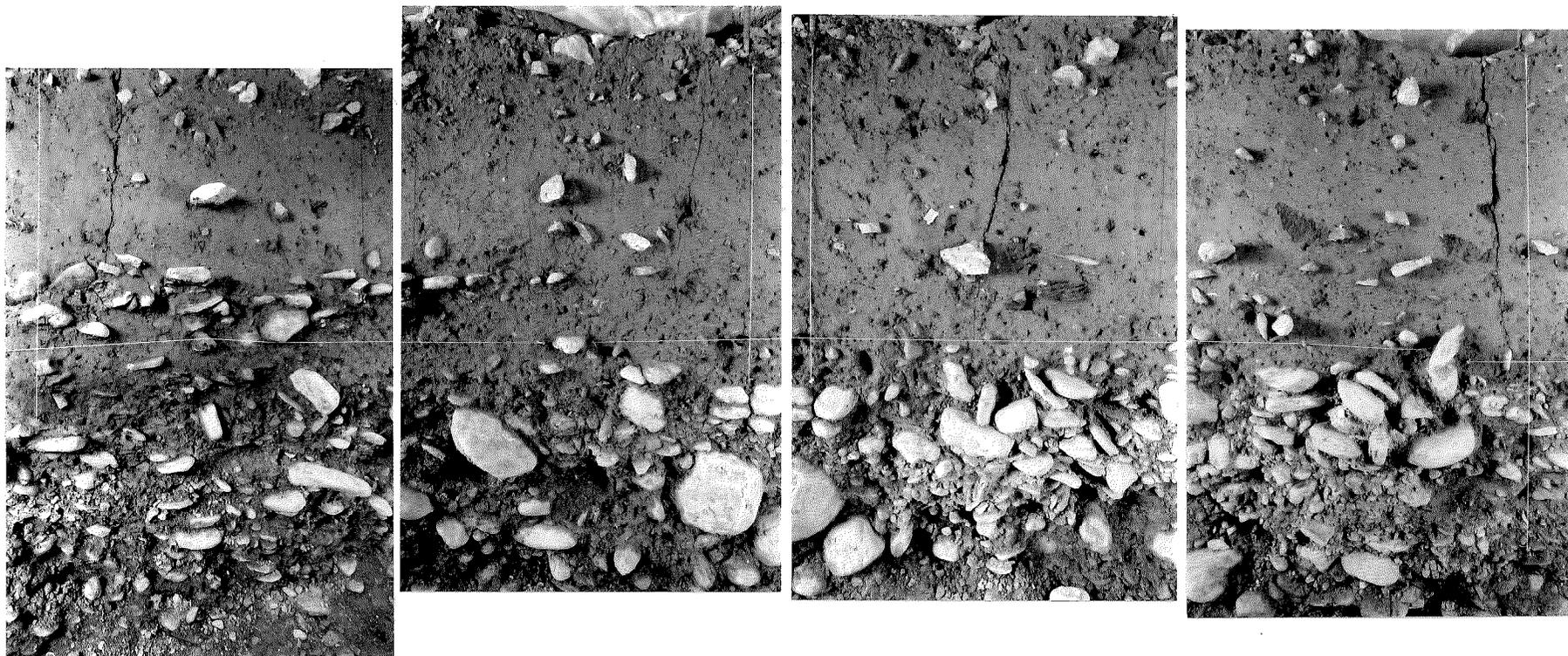




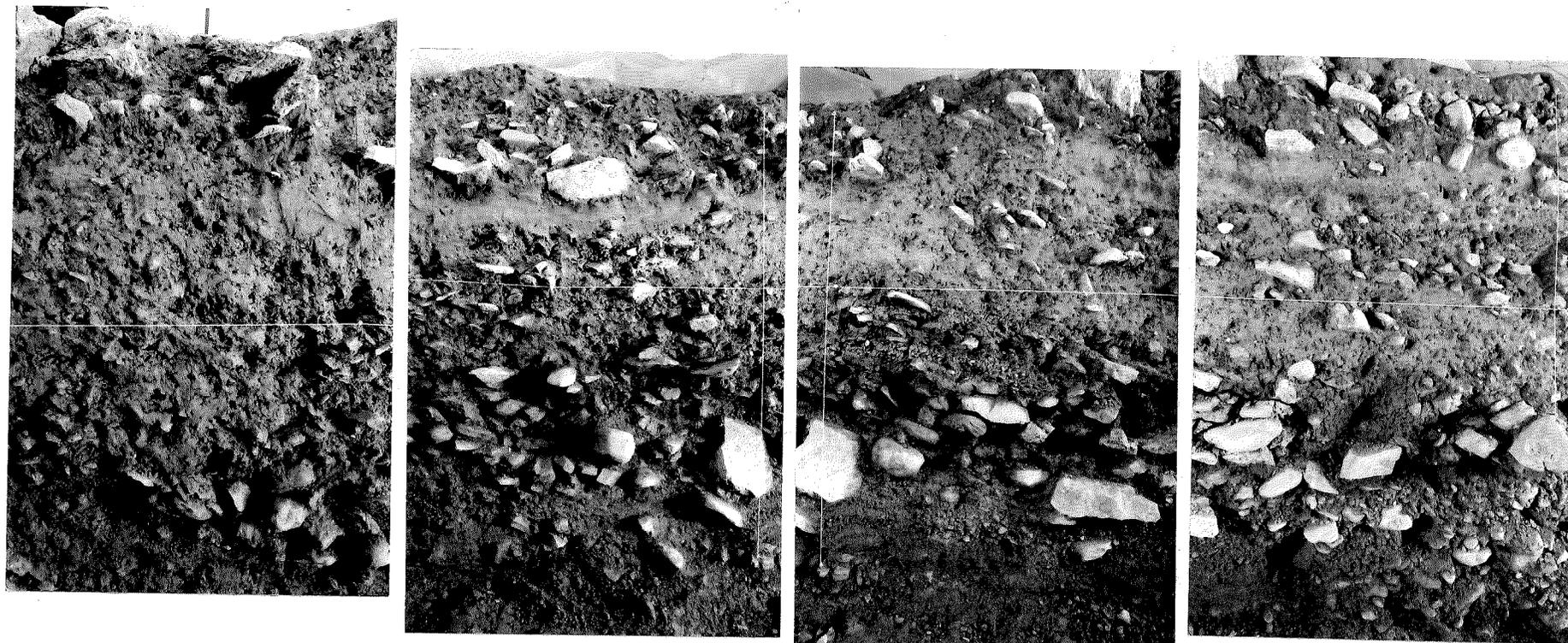
Installation du chantier: montage de la structure en tubes servant de support au carroyage.



Vue générale vers l'ouest de la surface des limons.



.montage photo de la stratigraphie est, les mètres A29 et S29, altitude du fil: 497,80m.



montage photo de la stratigraphie est, les mètres F29 et G29, altitude du fil: 497,80m.



Détail de la stratigraphie est en G/29, altitude du fil à 497,80 m.



str. 32, petite structure de combustion: pierres, charbons, limon rubéfié.

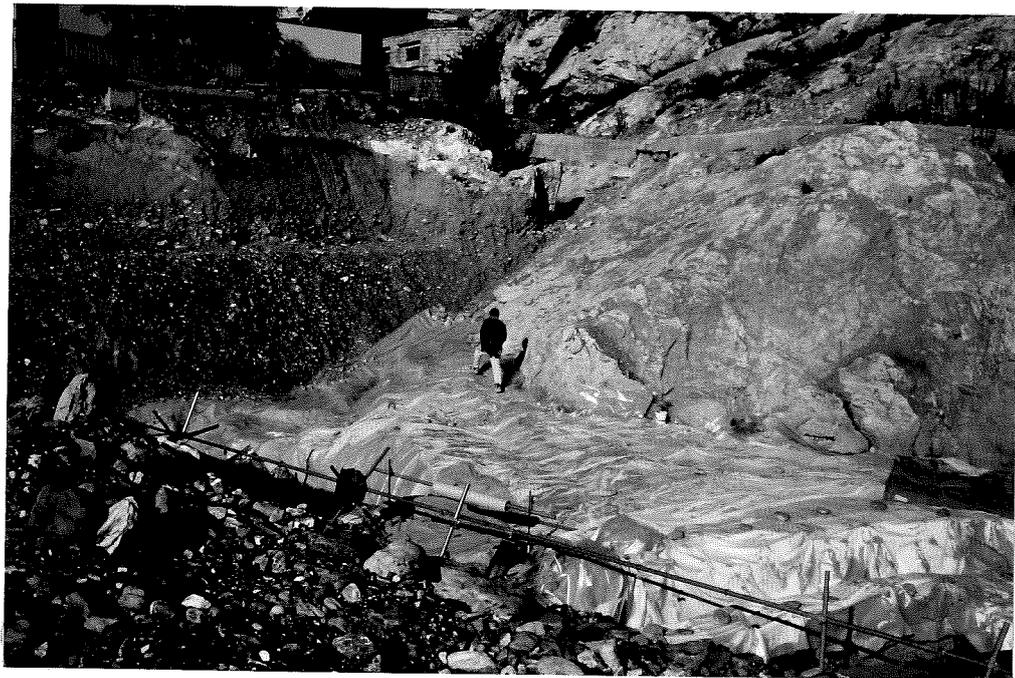


str. 33, foyer à plat, à empièvements installé directement au pied de la colline.

SIONSCEX 90
ST 33
DEC 2



Structures de combustion 35 et 36, installées en pied de pente.



Le chantier protégé pour l'hiver, attend le retour du printemps.